

Sécurisation d'un véhicule léger

QUAND ?

Véhicule léger accidenté

POURQUOI ?

- Limiter le risque d'incendie et être prêt à intervenir
- Limiter les risques liés aux énergies du véhicule
- Limiter les risques liés aux déclenchements d'airbags

AVEC QUOI ?

- | | |
|--|-------------------------------|
| - Extincteur | - Caisse à outil |
| - FAD iso / QR code / CARS | - Valise protections d'Airbag |
| - Lance incendie (LDT, LDV, lance haute pression...) | |

COMMENT ?

1. Mise en place d'un moyen de lutte contre l'incendie (extincteur, LDV...)
2. Mise à l'arrêt moteur
3. Mise hors tension batterie(s) 12 Volts (après analyse systèmes habitacle)
4. Mettre en place la protection d'Airbag volant et neutraliser Airbag passager
5. Respecter les consignes de la FAD iso pour sécurisation d'un véhicule à énergie alternative (VEA)

RISQUES ?

- Mauvaise manipulation des mises à l'arrêt moteur VEA
- Électrisation/électrocution lors des manipulations batteries ou actions de désincarcération sur VEA
- Déclenchement d'Airbag (césarisation, téléphones, bips...)
- Explosion (véhicule GPL, GNV, hydrogène)
- Blessure d'un SP / Victime en cas de mauvaise manipulation et/ou manque d'EPI
- Coupures/plaies (verre, métaux coupés...)

